

**CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION HISSÉO – DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ,  
ACCEPTATION DES RISQUES ET INDEMNITÉS**

LIRE ATTENTIVEMENT

*Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.*

► **Champ d'application**

Les présentes *Conditions générales d'utilisation Hisséo – Décharge de responsabilité, acceptation des risques et indemnités* (ci-après l'« Entente ») sont applicables à toute personne (ci-après le « Client ») qui accède au site de Bromont, montagne d'expériences, détenu et opéré par SkiBromont.com, S.E.C. (ci-après la « Station »), et qui se procure, utilise ou détient un billet journalier et/ou un abonnement (ci-après un « Laissez-passer ») donnant accès aux activités d'hébertisme Hisséo (ci-après défini les « Activités »).

Aux fins des présentes, le terme « Activité » désigne toute activité, événement ou service fourni, préparé, organisé, conduit, commandité ou autorisé par la Station, incluant notamment, sans s'y limiter, les parcours d'hébertisme, les jeux de cordes, sauts en chute libre, tyroliennes, ponts suspendus, filets, structures d'escalade, ainsi que tout déplacement ou présence sur ou autour des installations utilisées à cette fin. Toute autre activité liée de quelque manière que ce soit à l'hébertisme offert par la Station est également visée par les présentes.

► **Laissez-passer**

Tout Laissez-passer émit demeure la propriété de la Station.

**TOUS LES LAISSEZ-PASSER SONT PERSONNELS, INCESSIBLES, NON TRANSFÉRABLES ET NON REMBOURSABLES.**

Le Client comprend, accepte et reconnaît que le Laissez-passer acheté en son nom ne doit être utilisé que pour son **USAGE PERSONNEL UNIQUEMENT** et que tout autre usage peut entraîner des conséquences graves, y compris, sans s'y limiter, l'annulation définitive du Laissez-passer, une amende, une poursuite criminelle de laquelle peut découler une peine d'emprisonnement d'une période maximale de deux (2) ans (voir l'article 380 du *Code criminel*.)

De plus, le Client comprend, reconnaît et accepte que le Laissez-passer peut être confisqué, révoqué ou suspendu sans préavis ni remboursement, si, de l'avis et à la seule discrétion de la Station, le Client agit d'une manière qui met ou peut mettre en danger sa sécurité ou celle d'une autre personne; viole la loi ou les politiques de la Station; organise ou dirige un événement non autorisé; fournit des visites guidées ou d'autres services à la Station contre rémunération sans l'autorisation expresse préalable de la Station, utilise le Laissez-passer de manière frauduleuse, commet une faute ou un délit, abuse du personnel de la Station ou d'autres participants, ou crée une perturbation ou une nuisance. Le Client s'engage à remettre son Laissez-passer à un employé de la Station sur simple demande.

Sur présentation de son Laissez-passer à l'entrée du parc aquatique, le Client se verra remettre un bracelet ou tout autre dispositif lui donnant accès aux Activités.

► **Consentement à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels**

Le Client comprend et accepte que de l'information relatives à son apparence, son nom et/ou d'autres informations spécifiques soient collectées et utilisées en lien avec son dossier de Laissez-passer.

Le Client comprend et accepte que s'il est impliqué dans, ou témoin, d'une collision ou d'un autre incident sur le site de la Station, la Station pourra divulguer son nom et ses coordonnées à des tiers impliqués dans la collision ou l'incident, y compris dans le cadre de l'enquête, du traitement et de l'adjudication de celui-ci. Si le consentement est requis, le Client consent expressément à une telle divulgation, et il renonce à toute réclamation contre la Station à l'effet qu'il n'aurait pas consenti à une telle divulgation.

Le Client déclare avoir lu, compris et accepté la Politique de confidentialité et de collecte et d'utilisation des renseignements personnels disponible sur le site internet de la Station.

► **Consentement à la prise et l'utilisation de photos et de vidéos**

Le Client autorise la Station à prendre des photos de lui-même et/ou des personnes sous sa responsabilité pour lesquelles un Laissez-passer est émis, notamment à des fins de vérification d'identité. Il autorise également la capture et l'utilisation de photos ou vidéos prises sur le site de la Station à des fins de sécurité.

► **Achat de Laissez-passer pour autrui**

Le Client qui achète et/ou obtient un Laissez-passer pour autrui, notamment dans le cadre d'un Laissez-passer familial, s'engage à informer toute personne bénéficiant d'un Laissez-passer de la présente Entente ainsi que des obligations qui en découlent.

Le Client s'engage à lire et à expliquer, ou à leur faire lire à toute personne à qui il achète ou procure un Laissez-passer, toutes les politiques, consignes, panneaux, marquages et avertissements affichés sur le site de la Station, y compris les instructions relatives à l'utilisation des installations.

Le Client reconnaît qu'une fois la transaction complétée, les noms des personnes inscrites à un Laissez-passer familial ne pourront être modifiés.

### ► **Modification à l'horaire**

Le Client reconnaît et accepte que le Laissez-passer ne garantit pas l'accès à la Station pour un nombre minimum ou maximum de jours par saison ni que la Station sera ouverte pendant un minimum ou un nombre maximum de jours par saison.

La Station se réserve le droit de modifier son horaire et de fermer, en totalité ou en partie, sans préavis, ses installations, ses activités, ou son site dans son entièreté, selon la température, l'achalandage, la Gestion de la demande de Puissance (GDP), ou toute autre raison, et ce, sans possibilité de remboursement. En cas d'orage, toutes les installations et/ou activités seront fermées pour une durée minimale de trente (30) minutes après le dernier coup de tonnerre.

### ► **Séance d'orientation obligatoire**

Il s'engage à participer à la séance d'orientation obligatoire sur les pratiques de sécurité et à consacrer toute son attention pour apprendre et appliquer les requis de sécurité et règlements lors de sa participation aux Activités.

### ► **Reconnaissance et acceptation des risques**

Le Client reconnaît que la participation aux Activités comporte des risques et des dangers inhérents, peu importe son niveau d'habileté, incluant, sans s'y limiter, les risques de blessures, de traumatismes physiques ou psychologiques, d'aggravation de conditions préexistantes et même de mort.

Le Client reconnaît avoir lu et compris les règlements encadrant les Activités, tels qu'affichés sur le site internet de la Station et à l'accueil, et s'engage à les respecter en tout temps. Le Client comprend que sa participation est conditionnelle au port des équipements de sécurité requis et approuvés, notamment le harnais et le casque, qui lui seront fournis, et à leur utilisation adéquate telle qu'expliquée par le personnel de la Station lors de la séance d'orientation obligatoire. Le Client reconnaît que des employés sont disponibles pour répondre aux questions concernant l'utilisation de l'équipement.

Le Client reconnaît que le niveau de participation est laissé à l'appréciation individuelle de chaque participant, lequel demeure le meilleur et seul juge de ses propres capacités physiques et mentales. Il comprend que les Activités peuvent solliciter des efforts physiques considérables susceptibles d'aggraver une blessure, un défaut congénital ou une condition médicale préexistante.

Le Client s'engage à respecter les règles spécifiques suivantes, à défaut de quoi il pourra être expulsé du site sans préavis ni remboursement :

- Le poids maximal autorisé pour accéder aux parcours aériens est de 250 livres, conformément aux limites imposées par l'ingénierie et l'équipement;
- Le port du casque et du harnais est obligatoire en tout temps durant l'Activité;
- Le Client doit respecter les exigences minimales d'habillement;
- Les deux longues doivent être attachées à la ligne de vie prévue à cet effet dès l'entrée dans un module. Il est interdit de les fixer aux cordes;
- L'utilisation du système d'attache est obligatoire en tout temps pour assurer la sécurité du Client et des autres;
- Il est fortement recommandé de progresser graduellement, en débutant par les modules les plus faciles;
- Un maximum de trois (3) personnes est permis par plateforme, et une (1) seule personne à la fois par jeu.

Le Client reconnaît que la Station met en place toutes les mesures raisonnables pour assurer une visite sécuritaire. Et qu'il est de sa responsabilité de prendre connaissance des mesures de sécurité et des règlements avant sa visite, lesquels sont disponibles sur le site web de la Station.

En considération de ce qui précède, le Client (1) **LIBÈRE ET EXONÈRE** la Station, ses propriétaires, sociétés affiliées, actionnaires, administrateurs, agents, employés, successeurs et ayants droit (ci-après les « Renonciataires ») de toute responsabilité, de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, pour tout **DOMMAGE MATÉRIEL, DOMMAGE CORPOREL OU DÉCÈS** qui serait subi par lui et/ou causé à ses biens pour quelque raison que ce soit, (2) **ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ** pour tous ces dommages et/ou blessures et/ ou décès et (3) accepte d'**INDEMNISER, DE DÉFENDRE ET DE GARANTIR PERSONNELLEMENT** les Renonciataires contre toute réclamation, demande, action, cause d'action, perte ou responsabilité quelconque découlant de ou liée au Laissez-passer, à l'utilisation du Laissez-passer, à l'utilisation des installations et/ou équipements de la Station, de la présence sur le site de la Station, du non-respect de la présente Entente et/ou des règles de sécurité, qui pourraient être faites à l'encontre de l'un ou plusieurs d'entre eux.

### ► **Reconnaissance et acceptation des risques pour un Mineur**

Le Client qui achète et/ou procure un laissez-passer ou un abonnement pour un Mineur, reconnaît et accepte qu'en se trouvant sur le site de la Station, le Mineur s'expose à des risques sérieux de blessures, lesquelles peuvent être importantes, voire mortelles.

Le Client déclare avoir bien informé le Mineur de tous les risques susmentionnés et/ou de tout autre risque dont il aurait connaissance.

Le Client s'engage à retirer le Mineur de toute installation et/ou tout équipement sur le site de la Station, s'il estime que les risques auxquels le Mineur est exposé sont excessifs.

Le Client déclare qu'il est conscient des risques et dangers associés aux Activités et consent à ce le Mineur accède au site de la Station et/ou participe à l'une ou l'autre des Activités. En considération de ce qui précède, le Client (1) **LIBÈRE ET EXONÈRE** les Renonciataires de toute responsabilité, de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, pour tout **DOMMAGE MATÉRIEL, DOMMAGE CORPOREL OU DÉCÈS** qui serait subi par le Mineur

et/ou causé à ses biens pour quelque raison que ce soit, (2) **ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ** pour tous ces dommages et/ou blessures et/ ou décès et (3) accepte d'**INDEMNISER, DE DÉFENDRE ET DE GARANTIR PERSONNELLEMENT** les Renonciataires contre toute réclamation, demande, action, cause d'action, perte ou responsabilité quelconque découlant de ou liée au Laissez-passer, à l'utilisation du Laissez-passer, à l'utilisation de les installations et/ou équipements de la Station et/ou de la présence sur le site de la Station, qui pourraient être faites à l'encontre de l'un ou plusieurs d'entre eux.

► **Consentement à un traitement médical/transport**

Le Client autorise la Station, ses employés et/ou tout personnel autorisé à prodiguer ou faire prodiguer les soins médicaux nécessaires et à assurer le transport vers un établissement médical ou un hôpital, pour lui-même et/ou tout Mineur sous sa responsabilité, si cela est jugé requis. Ce consentement s'applique également aux soins d'urgence prodigués sur place, et peut être retiré verbalement en tout temps. Le Client s'engage à assumer tous les frais associés aux soins et au transport, et à indemniser et dégager les Parties libérées de toute responsabilité à cet égard.

► **Lois applicables**

La présente Entente est régie par les lois de la province de Québec qui sont applicables dans cette province, sans égard aux autres juridictions. Tout différend ou litige découlant des présentes ou s'y rapportant devra être soumis à la compétence exclusive des tribunaux de la province de Québec, district judiciaire de Bedford.

► **Divisibilité**

Si, pour une raison quelconque, une disposition de la présente Entente est déclarée invalide, illégale ou inapplicable par un tribunal compétent, les autres dispositions demeureront en vigueur et produiront leur plein effet.

**----- ENGAGEMENT**

LE CLIENT ATTESTE AVOIR LU ATTENTIVEMENT LA PRÉSENTE ENTENTE, COMPRIS SON CONTENU, ET EST CONSCIENT QU'EN ACCEPTANT LA PRÉSENTE ENTENTE, IL RENONCE À CERTAINS DROITS LÉGAUX AUXQUELS LUI OU SES HÉRITIERS, SES PROCHES, SES EXÉCUTEURS, SES SUBROGEURS, SES ADMINISTRATEURS, SES CESSIONNAIRES ET SES REPRÉSENTANTS PEUVENT AVOIR CONTRE LES RENONCIATAIRES.

LE CLIENT GARANTIT QU'IL A L'AUTORITÉ ET LE CONSENTEMENT EXPRESS POUR S'ENGAGER EN SON PROPRE NOM ET AU NOM DE TOUTES LES AUTRES PERSONNES CI-DESSOUS POUR LESQUELLES IL ACHÈTE ET/OU FOURNIT UN LAISSEZ-PASSER.

|       |             |       |                    |
|-------|-------------|-------|--------------------|
| Nom : | Date        | de    | ( JJ / MM / AAAA ) |
| _____ | naissance : | _____ | _____              |
| Nom : | Date        | de    | ( JJ / MM / AAAA ) |
| _____ | naissance : | _____ | _____              |
| Nom : | Date        | de    | ( JJ / MM / AAAA ) |
| _____ | naissance : | _____ | _____              |
| Nom : | Date        | de    | ( JJ / MM / AAAA ) |
| _____ | naissance : | _____ | _____              |
| Nom : | Date        | de    | ( JJ / MM / AAAA ) |
| _____ | naissance : | _____ | _____              |
| Nom : | Date        | de    | ( JJ / MM / AAAA ) |
| _____ | naissance : | _____ | _____              |

*Le signataire doit être âgé de 14 ans et plus s'il signe pour lui-même, et/ou de 18 ans et plus, s'il signe pour des membres de sa famille.*

|             |             |                    |                    |
|-------------|-------------|--------------------|--------------------|
| Signature : | Date :      | ( JJ / MM / AAAA ) |                    |
| _____       | _____       | _____              |                    |
| Nom client  | Date        | de                 | ( JJ / MM / AAAA ) |
| :           | naissance : | _____              | _____              |
| _____       |             |                    |                    |

Courriel : \_\_\_\_\_

☐ Je consens à recevoir des communications électroniques de la Station comme, sans s'y limiter, des infolettres, des promotions et des offres exclusives.